

2040

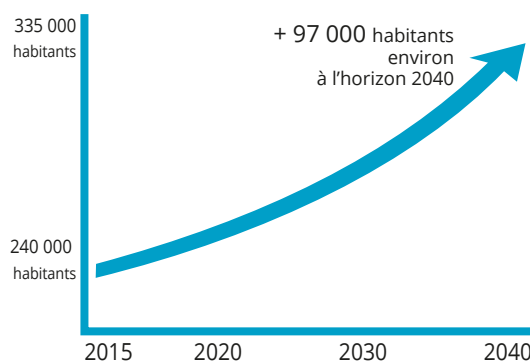
2018

2005

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT &
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

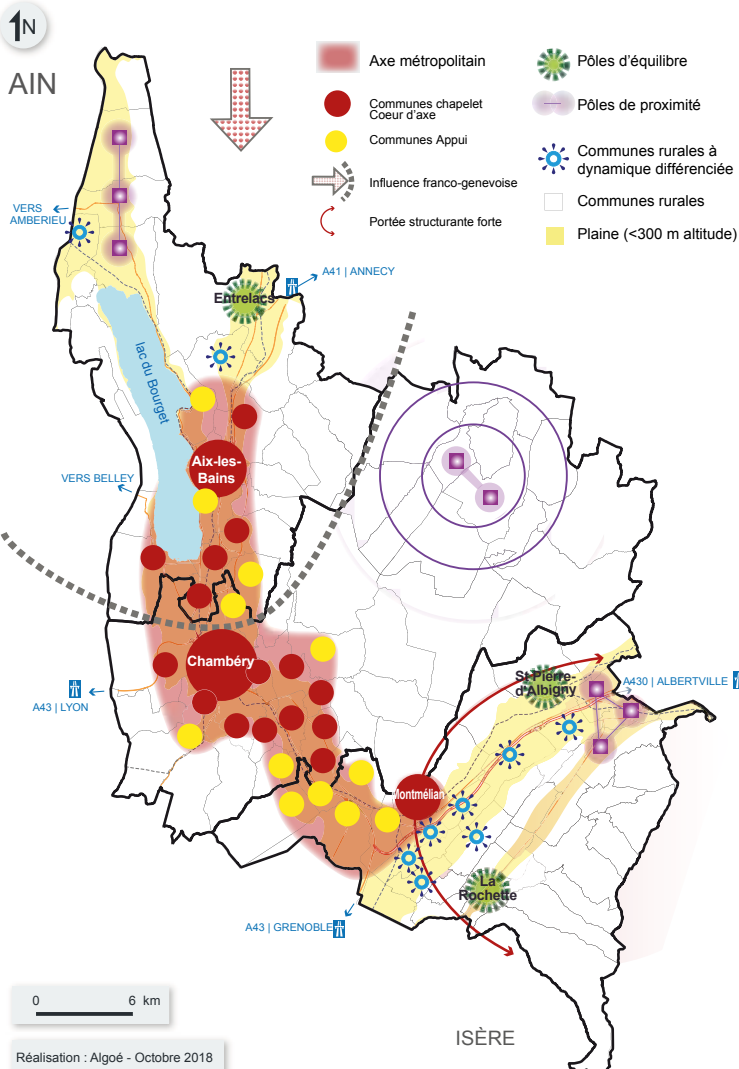
Quelle vision à 2040 ?

ZOOM SUR le développement démographique



Les élus du territoire ont fait le choix d'une trajectoire démographique basée sur un **haut niveau d'ambition**. Ce choix permet de répondre aux besoins actuels et futurs, et tient compte de la réalité de l'influence croissante des bassins annécien et genevois, dont tous les signes indiquent qu'elle se poursuivra dans les années à venir.

L'ARMATURE TERRITORIALE une organisation cohérente du territoire



L'armature territoriale de Métropole Savoie est définie pour accompagner le développement du territoire et organiser l'intervention publique. Elle s'appuie sur une hiérarchie entre différents pôles du territoire en prenant en compte les tailles, offres de services et d'équipements et capacités d'influence de chaque commune. Elle repose avant tout sur l'articulation entre urbanisation et transports. Cette armature s'appréhende à plusieurs niveaux.

L'axe métropolitain affirme le positionnement de Métropole Savoie dans la dynamique du sillon alpin, plus particulièrement au regard de l'influence des métropoles franco-genevoise et grenobloise, et permet d'accompagner le développement attendu. Sont distinguées :

- **Les communes Cœur d'axe** porteuses de fonctions de centralité à renforcer. Le SCoT vise à intensifier la croissance démographique, privilégier le renouvellement et la densification urbaine, structurer les parcs et espaces d'activités et développer une infrastructure de transport efficace et modernisée.
- **Les communes Appui** répondent à un objectif de structuration des cœurs urbains et accueilleront une intensification du développement légèrement plus modérée.

Les pôles d'équilibre se caractérisent par une fonction de centralité pour le territoire rural environnant, par une offre commerciale, de services publics et d'emplois diversifiée, constituant ainsi un relai significatif pour les villes de l'axe. Le SCoT vise à consolider les dynamiques en place et leur rôle.

Les pôles de proximité disposent d'une offre de toute proximité et d'un nombre d'emplois permettant un certain rayonnement au sein du territoire rural dans lequel ils sont inscrits. Le SCoT vise à conforter le rôle de ces communes dans la structuration d'un territoire de proximité.

Les communes rurales connaissent, pour certaines, des dynamiques différenciées selon leur localisation. Le SCoT souhaite maîtriser leur croissance tout en maintenant leur vitalité.

Jean-Claude MONTBLANC



1 | POUR UN TERRITOIRE D'ACCUEIL, FONCTIONNEL ET SOLIDAIRE

Le projet, adossé à l'armature territoriale, ambitionne d'accueillir la croissance économique et résidentielle tout en préservant la richesse agricole et naturelle du territoire.

Pour accompagner l'accueil de nouveaux habitants, répondre aux besoins des ménages et assurer la qualité de vie au sein de Métropole Savoie, le PADD entend porter une stratégie ambitieuse qui vise notamment à :

- ▶ **Assurer la cohérence entre le développement urbain et la mobilité** mais également, **structurer l'offre de transports collectifs et l'intermodalité** par une capacité à se déplacer facilement (que ce soit en train, en bus, en covoiturage, voiture, vélo...) et à passer de manière fluide d'un mode à un autre.
- ▶ **Organiser un territoire accessible à tous** en rapprochant les logements, les services et équipements publics. Il s'agit également d'assurer la création de commerces et activités tertiaires en centre-ville et en centre-bourg qui constituent les lieux de vie, de travail et de consommation.
- ▶ **Favoriser le développement d'une offre de logements diversifiée**, adaptée, de qualité, tout en poursuivant les efforts en matière de mixité sociale sur l'ensemble du territoire intégrant également une offre en accession à la propriété abordable.
- ▶ **Développer une offre de services et d'équipements** qualitative et adaptée au rayonnement de chaque niveau de l'armature territoriale.

2 | POUR UN TERRITOIRE RESPECTUEUX ET MOBILISATEUR DE SES RESSOURCES DANS UNE LOGIQUE DE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL ET DE SERVICE RENDU AUX POPULATIONS

Le territoire de Métropole Savoie est riche de ses ressources (naturelles, agricoles, forestières...) et dispose de paysages variés qui concourent à offrir un cadre de vie qualitatif auquel chacun est attaché.

Le projet du SCoT entend pérenniser ce « capital » par plusieurs objectifs :

- ▶ **Poursuivre les efforts engagés par le précédent SCoT en matière de réduction de consommation foncière.** La densification des tissus urbanisés et la recherche de formes urbaines plus denses seront favorisées mais accompagnées d'un renforcement de la présence de la nature permettant d'assurer un cadre de vie de qualité, convivial et répondant aux enjeux écologiques et de changement climatique.
- ▶ **Révéler le paysage comme élément structurant.** Les coupures vertes devront être conservées entre les zones urbanisées pour une meilleure lisibilité du territoire, pour favoriser les continuités écologiques et l'agriculture péri-urbaine. Une attention particulière devra être apportée à la maîtrise de l'urbanisation des coteaux, et à l'amélioration qualitative des entrées de villes et d'agglomérations.
- ▶ **Préserver les espaces agricoles stratégiques** pour contribuer à maintenir des exploitations agricoles viables à long terme. Le développement d'une agriculture péri-urbaine de qualité et à valeur "vivrière" sera recherché pour favoriser une alimentation de proximité. La valorisation de la ressource forestière, en faveur d'une agroforesterie durable, sera par ailleurs encouragée.
- ▶ **Préserver les espaces naturels**, en visant une plus grande perméabilité de la trame verte et bleue et en inscrivant la biodiversité dans les projets urbains.
- ▶ **Développer un tourisme de destination** entre lacs et montagnes intégrant la diversité des atouts territoriaux. Il s'agit notamment de renforcer le tourisme 4 saisons, d'accompagner la restructuration des stations exposées aux conséquences du changement climatique, de connecter les pôles touristiques par une mobilité durable.

3 POUR UN TERRITOIRE INTEGRÉ ET CONNECTÉ AU SEIN DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES DU SILLON ALPIN ET DE L'AXE LYON-TURIN

Le territoire de Métropole Savoie doit être appréhendé à une échelle élargie entre Genève et Valence et sur l'axe Lyon-Turin.

Le projet s'appuie sur ce positionnement pour concrétiser une stratégie de développement économique qui repose sur :

- **Le développement des filières porteuses** : les énergies renouvelables, l'expérience et ingénierie de la montagne, les activités outdoor, de bien-être, de santé et agro-alimentaires.
- **Une politique plus vertueuse de spatialisation économique** et une gestion économe de l'espace dédié aux activités, face à un potentiel foncier réduit en raison notamment de contraintes liées au risque inondation. La densification et le renouvellement urbain des parcs d'activités existants devront ainsi être recherchés.
- **L'amélioration et le renforcement de la desserte des parcs d'activités**, en vue de limiter le recours à la voiture individuelle et consolider la qualité des services présents sur les parcs.
- **Une prise en compte renforcée de l'agriculture et du tourisme** en tant que vecteurs de développement économique.

4 POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Parmi les objectifs du PADD évoqués synthétiquement dans ce numéro, nombre d'entre eux participeront à engager le territoire de Métropole Savoie dans la voie d'une « transition écologique et énergétique ».

Que soit évoqués l'encouragement à une mobilité plus durable au travers d'une offre alternative aux carburants fossiles ou encore la prise en compte accrue de l'environnement dans les projets urbains, il s'agit bien d'inscrire le territoire dans un mode de développement plus durable.

Ce quatrième axe vise à :

- **Rendre notre territoire plus autonome en matière d'énergie**, en favorisant la production d'énergies renouvelables sur le territoire et en intégrant le recours à celles-ci dans les projets urbains - le potentiel sur notre territoire étant en effet identifié et remarquable (solaire, biomasse, hydraulique ...).
- **Garantir l'accès à une eau de qualité pour tous**, en conditionnant le développement à la présence de quantité suffisante pour les usages actuels et futurs, et de dispositifs d'assainissement performants.
- **Réduire l'exposition des populations aux risques industriels ou naturels** et les protéger des nuisances et pollutions.



Un SCoT, C'EST QUOI ?

Le Schéma de cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme, outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie et à horizon de 20 ans.

Il fixe des orientations en matière d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement...

Pour en savoir plus : www.metropole-savoie.com

**RAPPEL
RÉUNIONS
PUBLIQUES**

DÉBATTRE

ÉCHANGER

**DONNER
SON AVIS**



DRUMETTAZ-CLARAFOND

Lundi 12 novembre 2018 à 18h30

Salle Polyvalente – 371 route du chef-lieu

SAINT-ALBAN-LEYSSE

Lundi 19 novembre 2018 à 18h30

Salle des fêtes - Salle Charles Dullin – Impasse du repos

MONTMÉLIAN

Lundi 26 novembre 2018 à 18h30

Salle la Savoyarde – Espace François Mitterrand



25 rue Jean Pellerin CS 72430
73024 CHAMBERY CEDEX

04 79 62 91 28 - info@metropole-savoie.com
www.metropole-savoie.com

Bulletin d'information de novembre 2018

Directeur de la publication : Jean-Claude Montblanc

Rédaction/mise en page/cartes : Métropole Savoie

Visuel SCoT : François Blaire

Illustrations : Métropole Savoie

Crédits photos : photothèque Métropole Savoie /

©YannickSiegel / www.montmelian.com /

www.lescheraines.fr / wikipedia bus STAC Chambéry /

www.chambery-tourisme.com

identification ISSN : 1287-373X